

DOSSIER DE PRESSE



RN66

Réfection de la chaussée

entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang (88)

du lundi 26 mai au mercredi 17 juin 2026

SOMMAIRE



I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

RN66 – Travaux d'entretien courant à hauteur de Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang

Du mardi 26 mai au mercredi 17 juin 2026, la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de réfection de la chaussée entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang (88) sur la RN66.

>> Ces travaux entraîneront :

- du mardi 26 mai au vendredi 12 juin :
 - une interdiction de circulation à tous véhicules de plus de 3,5t pour toute la durée du chantier entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang. Avec une déviation obligatoire pour les poids-lourds, par le contournement sud du massif Vosgien, entre Remiremont (88) et Cernay (68).
 - une coupure de la RN66 nocturne à tous véhicules, de 19h à 6h, du lundi soir au samedi matin, entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang, avec des déviations locales pour les seuls véhicules < 3,5t
 - interdiction de circulation des transports exceptionnels (toutes catégories confondues)
- Puis du vendredi 12 juin au mercredi 17 juin :
 - une circulation alternée

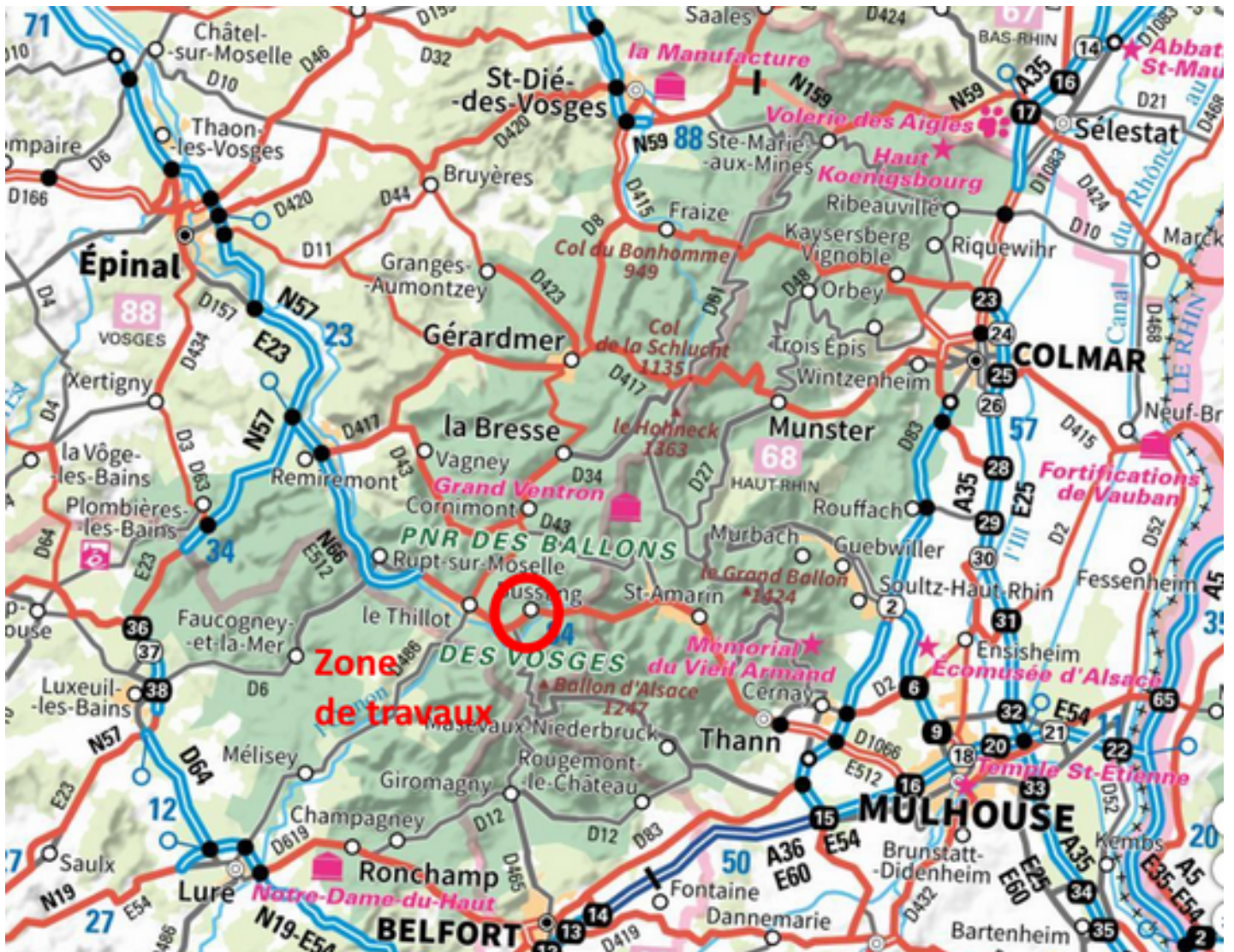
Pour une route et un chantier plus sûrs, nous remercions les conducteurs de leur patience.
Nous leur recommandons la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux indispensables

Les travaux portent sur la réhabilitation de chaussée entre la sortie Saint-Maurice-sur-Moselle et l'entrée de Bussang sur la RN 66 dans les deux sens de circulation.

La chaussée sur cette section présente des signes d'usure et de fatigue. Elle nécessite sans plus attendre des travaux importants pour maintenir la sécurité et le confort des usagers.



II – Description des travaux

Réfection complète de la chaussée entre les PR 32+088 et 34+174 :

- Fraisage de chaussée à 23 cm de profondeur, puis application de grave bitume (GB) et d'une couche de roulement (BBSG)
- Stabilisation et renforcement des accotements
- Réalisation du marquage routier

Travaux de nuit : du 26 mai au 12 juin

Chaque nuit, de 19h à 6h, du lundi soir au samedi matin, coupure de la RN66 entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang :

- Déviation grande maille (obligatoire pour les véhicules > 3,5t) : schéma n°1
- Déviation locale (véhicules < 3,5t) – sens Vosges vers Alsace : schéma n°2
- Déviation locale (véhicules < 3,5t) – sens Alsace vers Vosges : schéma n°3

En journée, une réouverture de la RN66 sur les deux sens avec réduction de la vitesse à 30 km/h (circulation sur fond de fraisage et absence de marquage). Maintien de la déviation grande maille (obligatoire pour les véhicules > 3,5t) car après rabotage, la structure routière n'est pas en capacité de supporter les charges des poids-lourds et son décaissement sera trop profond. : schéma n°1

Travaux de journée : les 12, 15, 16 et 17 juin

De jour entre 8h et 17h, circulation alternée au droit du chantier.

Déviation grande maille fortement conseillée pour les véhicules > 3,5t : schéma n°1

Des déviations seront mises en place durant le temps des travaux du 26 mai 19h au 12 juin 8h

Des impacts importants sur la circulation, week-ends compris, les déviations et restrictions de circulation sur la RN66 sont les suivantes :

Pour les véhicules et poids-lourds de plus de 3,5 t :

- Déviation obligatoire pour les poids-lourds **en transit** via le col de Bussang, par le contournement sud du massif Vosgien, entre Remiremont (88) et Cernay (68).
- En **desserte locale**, une interdiction de circulation, dans les deux sens (coupure de la RN66) :
 - Chaque nuit de 19h à 6h, du lundi soir au samedi matin entre la sortie de Fresse-sur-Moselle (PR 28+000) et le col de Bussang
 - En journée et week-ends, entre la sortie de Saint-Maurice-sur-Moselle (PR 31+800) et l'entrée de Bussang (PR 34+170)
 - Car aucun autre réseau routier de déviation en proximité n'a la capacité d'accueillir la circulation de poids-lourds, y compris en desserte locale.
- l'interdiction permanente de franchissement du col de Bussang entre 22h et 6h faite aux véhicules de plus de 19 t reste applicable¹

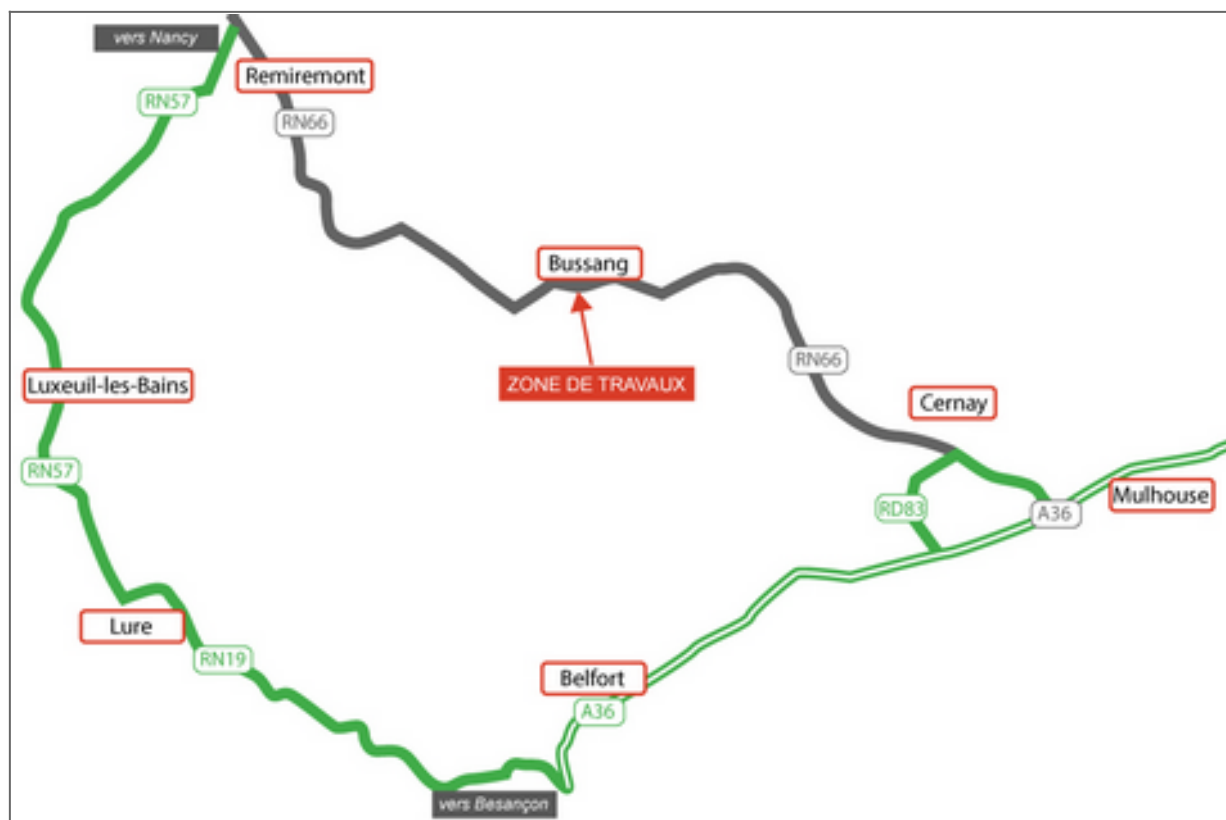
Transports exceptionnels (toutes catégories confondues) : interdiction de circulation sur la RN66 du 26 mai au 17 juin inclus

Pour tous les autres usagers : la circulation par déviations locales sur le réseau communal et départemental. La circulation de tout véhicule de plus de 2,60 m de large est impossible sur la RN66 et sur les déviations locales mises en place.

Perturbations sur la ligne de bus Fluo: dans la plage 19h30 à 6h30

¹ Les dispositions de l'arrêté préfectoral 2023-DIRE-Est-SPR-88-003 portant réglementation permanente de la circulation sur les routes nationales 66 et 2066 du 05/12/2023. § 4.5 : Il est interdit de circuler aux véhicules, véhicules articulés, trains doubles ou ensemble de véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est supérieur à 19 t, de 22h à 6h dans les deux sens de circulation du PR 37+000 au PR 38+520 (franchissement du col de Bussang).

Déviations grande maille pour les véhicules > 3,5t en transit (schéma n°1)



Déviations locales (véhicules < 3,5t) – sens Vosges vers Alsace (schéma n°2)

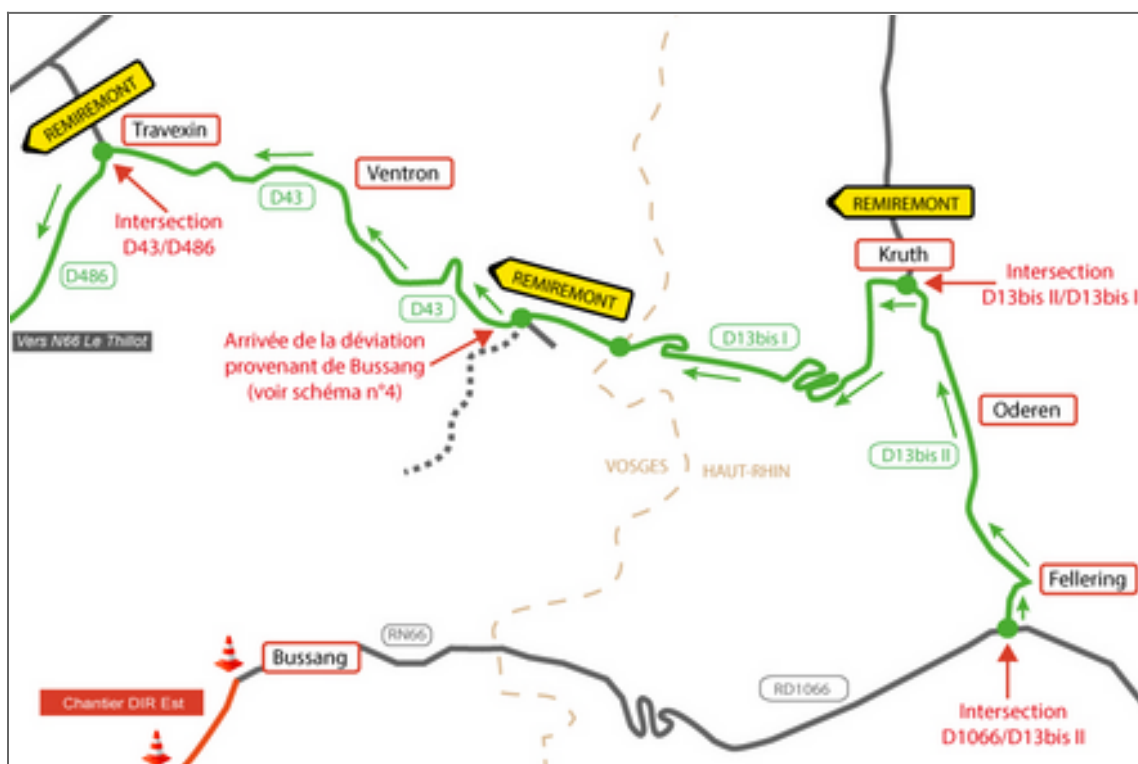


Les usagers quitteront la N66 au carrefour avec la rue des Ecoles (PR 31+480) et emprunteront la rue du Pont du Lait à St-Maurice sur Moselle devenant route de la Haitroye sur la commune de Bussang puis avenue de la Gare à Bussang pour retrouver la N66.

Déviation locale (véhicules < 3,5t) – sens Alsace vers Vosges (schéma n°3) :

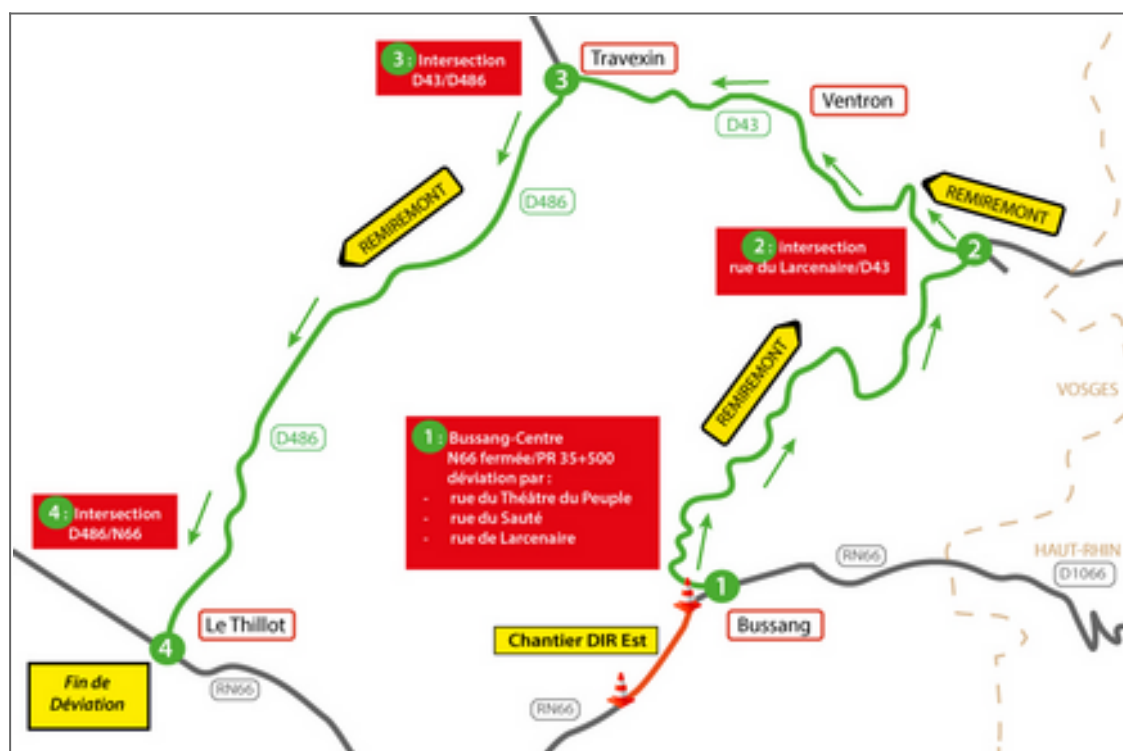
Depuis Fellingering :

Au niveau du carrefour giratoire D1066 / D13bisII (Fellingering), les usagers emprunteront la D13bisII en direction du col d'Oderen, puis D13bis, puis D13bisI (Kruth), puis D43 (Vosges) vers Ventron, puis D486 (Travexin) pour reprendre la direction du Thillot et retrouver la N66.



Depuis Bussang :

Les usagers quitteront la N66 au niveau de la rue du Théâtre du Peuple pour emprunter la rue de Saute, puis rue du Larcenaire, puis D 43 vers Ventron, puis D486 (Travexin) pour reprendre la direction du Thillot et retrouver la N66.



Bus - Ligne Fluo Grand Est (Bussang – Remiremont)

Les départs et terminus de Bussang seront déportés sur Saint-Maurice-sur-Moselle pour les services entre 19h30 et 6h30.

Une communication de la région Grand Est sera faite en ce sens les semaines précédant le début du chantier

III – Ce qu’il faut retenir

La réfection de la chaussée de la RN66, entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang (88), du lundi 26 mai au mercredi 17 juin 2026, entraînera :

- une interdiction de circulation à tous véhicules de plus de 3,5t pour toute la durée du chantier entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang
- une coupure de la RN66 nocturne à tous véhicules, de 19h à 6h, du lundi soir au samedi matin, entre Saint-Maurice-sur-Moselle et Bussang, avec des déviations locales pour les seuls véhicules < 3,5t

IV – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

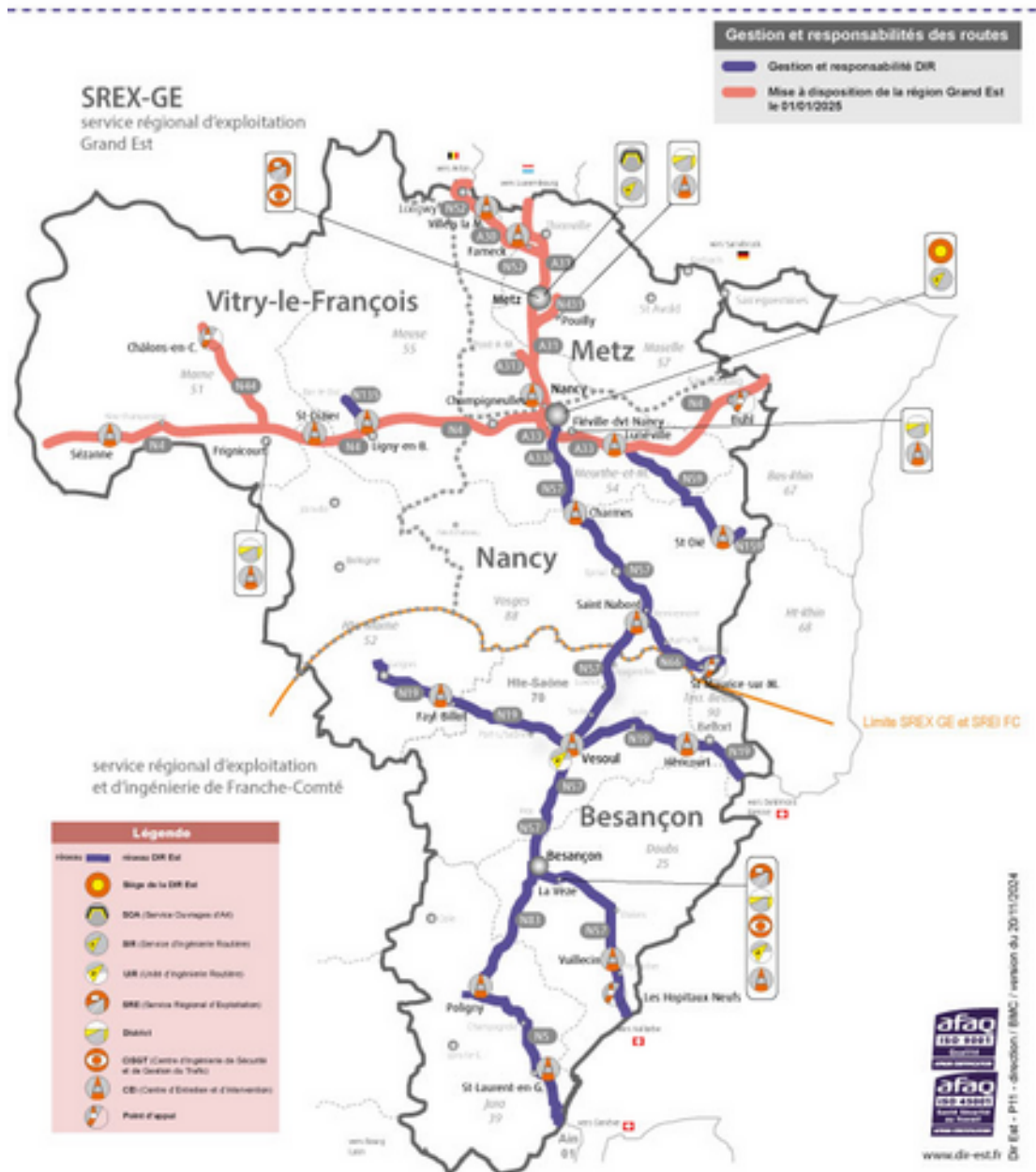
Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie de Franche-Comté basé à Besançon,
- d'un Service Régional d'Exploitation situé à Metz,
- d'un Service d'Ingénierie Routière Grand Est,
- d'un Service spécialisé en Ouvrages d'Art.



Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023



www.dir-est.fr

Dir Est - P15 - direction / BMC / version du 20/11/2024



Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

